



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

COMMISSION PROJETS CLUBS, REFERENTS et FORMATION

Procès-Verbal du 24 Septembre 2018

Présents : BEY Guy, BOUCHER Hugues, CHAMBON Marc, DOUHAY Claude, DUBUISSON Fabrice, JACQUET Christophe, MOSCATO Franck.

Excusés : DESCHAMP André, PARRIAUD Dominique, PICOT Roland

1. Installation de la commission

La commission est composée des membres, ou référents, cités ci-dessus, le Président est Guy BEY et le Vice-Président Franck MOSCATO.

2. Rôle des référents

Les référents seront à la disposition des clubs pour recevoir leurs questions pour soit répondre, soit diriger le demandeur vers la personne compétente du District (Président de commission, élu, salarié...).

Les référents seront à l'écoute des clubs à l'occasion de visites occasionnelles ou spécifiques, de contacts téléphoniques ou rencontres de manière à faire remonter au Comité Directeur les problèmes éventuels.

Les référents sont affectés à un secteur géographique du District :

Charollais : Hugues BOUCHER et Fabrice DUBUISSON

Bourbonnais : Christophe JACQUET

Autunois : Marc CHAMBON

Montceau-Le Creusot : Franck MOSCATO

Chalonnais : Claude DOUHAY et Dominique PARRIAUD

Louhannais : Roland PICOT

Clunyois : Guy BEY

Maconnais : André DESCHAMP

3. Thèmes prévus

La commission liste les thèmes susceptibles de faire l'objet d'un projet ou d'occasionner des questions de la part des clubs :

- Subventions : FAFA, CNDS, Conseil Départemental, FDVA...
- Formation des éducateurs, dirigeants, arbitres
- Installations sportives : terrains, gymnases, éclairage, vestiaires...
- Arbitrage : obligations, désignations ...
- Ententes, groupements de clubs
- Mutations
- ...

Il est précisé que les référents n'ont pas vocation à intervenir à propos des décisions de la commission de discipline, de la commission des compétitions et de la commission d'appel.

4. Demandes de la commission au Comité Directeur

- La publication par le District de la liste des référents avec le secteur géographique de chacun

- La mise à disposition d'un fascicule recensant les contacts de référence du District pour chaque domaine de compétence
- La mise à disposition de la liste des clubs du District, avec coordonnées du Président et du correspondant
- La liste des Présidents de commission, avec coordonnées et photo
- La prise en charge des frais des visites spécifiques dans les clubs